



Le fonds Marc Moret, du nom de son fondateur, figure dans les comptes de la commune de Denens sous la rubrique « legs et fondations sans personnalité juridique »

Il a pour but d'encourager les jeunes gens de quinze à vingt-cinq ans habitant le village de Denens depuis deux ans au minimum, qui font un apprentissage, des études ou une formation sportive de haut niveau, en les aidant financièrement en tenant compte notamment de leur situation financière, familiale, de leurs résultats scolaires ou sportifs et de leur motivation, ainsi que du type d'étude ou de formation envisagé.

Ce fonds permet également à la Municipalité de proposer au Conseil général, par voie de préavis, l'attribution de montants pour soutenir la réalisation d'infrastructures au profit de la jeunesse comme ce fût le cas pour le réaménagement de la place de jeux de l'école de Denens.

Toute demande de soutien financier en relation avec la formation d'un jeune sera adressée à la municipalité accompagnée de tous les documents requis. Ceux-ci comprendront :

- la déclaration d'impôt de l'année précédente,
- une copie du livret de famille,
- les résultats scolaires, d'études ou sportifs détaillés,
- le type de formation envisagée et son coût (documents de l'institut retenu),
- une lettre de motivation du jeune.

Seuls les dossiers complets feront l'objet d'une analyse pour l'octroi éventuel d'une bourse par la municipalité.

La décision de la Municipalité est irrévocable et ne peut faire l'objet d'aucun recours.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 5 octobre 2026.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

*Alain Jaccard*

Alain Jaccard

*Mary Jeanne Distretti*

Mary Jeanne Distretti



The seal is circular with a double border. The outer ring contains the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'DE DENENS' at the bottom, separated by two small stars. The inner circle features a central shield with a crown on top. The shield is divided into four quadrants, each containing a different symbol. Above the shield, the word 'CANTON' is written on the left and 'VAUD' on the right. Below the shield, the words 'LIBERTE' and 'PATRIE' are written on the left and right respectively.